

L'incendie qui s'est déclaré cette nuit à l'entrepôt principal de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) à Kinshasa semble ne pas arrêter le processus électoral en cours en RDCongo. Le Vice-premier ministre en charge de l'Intérieur et sécurité, Henri Mova Sakanyi pointe du doigt ceux qui rejettent la machine à voter mais rassure que les élections auront lieu à la date prévue. Pour lui, l'origine laisse penser à un incendie criminel.

« Le feu a eu deux points de départ. Ce qui laisse à penser que la simultanéité a été voulue donc on pense à un incendie d'origine criminelle, mais on ne sait pas l'affirmer avec certitude en ce moment. Vous avez entendu les gens qui ne voulaient l'une ou l'autre donnée du processus électoral, les uns étaient contre la machine à voter, c'est justement les machines à voter qui ont brûlé mais on ne peut pas risquer des conclusions rapides », a confié Mova.

Le Vice-premier ministre rassure l'opinion que les scrutins seront tenus dans le respect du calendrier électoral ; quoique la perte matérielle enregistré.

« ...Ce qui est sûr, ce que les scrutins seront tenus le 23, ça au moins on peut rassurer la population, on se battra pour que ça se passe. C'est environ 10% des matériels de Kinshasa un peu plus moins pour l'ensemble du territoire », a-t-il souligné.

Notons que plusieurs matériels électoraux dont 7000 machines à voter sont consumés dans cet incendie.

Aimée Zawadi